

L'inconscience du consommateur accentue les risques

Intoxications alimentaires, une responsabilité partagée

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3947 - Lundi 15 août 2016 - Prix : 10 DA

Dix enfants tués dans un raid sur une école

La coalition arabe nie avoir visé une école dans le nord

Page 10

Les enfants entre utilité et danger de l'Internet

La Gendarmerie nationale en campagne

Page 2

Y aller ou pas, telle est la question

Par Mohamed Habili

Après l'ivresse le réveil crapuleux. Après les sommets euphorisants du maximalisme, voici venir la perspective d'une dépression électorale quasi assurée. Après avoir exigé d'être associée au pouvoir sans plus attendre, à travers la mise en place d'une phase de transition, celle-ci devant déboucher sur une élection présidentielle anticipée, le président en exercice ayant été dans ce cas de figure, assez théorique il faut bien le dire, préalablement destitué pour incapacité physique à assumer sa charge, voici l'opposition en principe unifiée qui doit d'abord se décider pour quelque chose d'aussi pressant que terre-à-terre : participer ou boycotter des élections arrivant à grands pas. Si elle était assurée d'obtenir à cette échéance, non pas certes la victoire écrasante, mais du moins une défaite digne, nulle doute qu'elle se résoudrait pour la participation, et sinon dans l'ensemble de ses composantes, du moins dans celles qui sont les plus fameuses. Le prétendu front uni de l'opposition, plus connu sous le nom de guerre de CLTD, forgé sur le modèle prestigieux du MTLD, a pour réel noyau dur l'alliance contre-nature d'un parti laïc et d'un autre qui est islamiste, le MSP. Les autres, et il en est un bon paquet, ne les ont rejoint que dans l'idée que si ces deux-là, que tout sépare, ont pu néanmoins surmonter la forte répugnance qu'ils ressentent l'un pour l'autre, c'est qu'il y a quelque part dans l'Olympe un deal, et qu'il faut à tout prix en être.

Suite en page 3

Des maires et membres d'APC poursuivis en justice

Quelles nouvelles prérogatives pour les élus locaux ?



La récente décision du wali d'Alger portant suspension du président de l'Assemblée populaire communale de Kouba et de probables mesures similaires à l'égard d'autres élus locaux, poursuivis en justice, laisse place à des interrogations sur la gestion des collectivités locales, en particulier les APC, alors que plusieurs acteurs politiques demandent plus de prérogatives pour ce Page 3

Adoptée par le Parlement en juillet dernier

La loi sur la promotion de l'investissement publiée au JO

Page 5

Festival national de la musique diwane

Douze troupes en compétition à Béchar

Page 13

L'inconscience du consommateur accentue les risques

Intoxications alimentaires, une responsabilité partagée

■ Les derniers 677 cas d'intoxications alimentaires enregistrés dans la wilaya de Blida du fait de la consommation du lait caillé avarié, témoigne de la nécessité de se conformer aux bonnes règles d'hygiène. Cependant, s'il y a un phénomène dont la responsabilité est partagée entre responsables, marchands et consommateurs, c'est bien celui des empoisonnements alimentaires.

Par Meriem Benchaouia

Les risques d'intoxications alimentaires existent tout au long de l'année. Mais au cours de cette période caniculaire, elles deviennent plus importantes. En effet, la saison estivale reste sans conteste très propice à cette affection, et ce, en raison de la hausse de la température et du non-respect des conditions de conservation. Un sérieux problème de santé publique avec des impacts considérables sur le plan économique. Les derniers 677 cas d'intoxications alimentaires enregistrés dans la wilaya de Blida du fait de la consommation du lait caillé avarié, témoigne de la nécessité de se conformer aux bonnes règles d'hygiène, d'innocuité des produits, de salubrité et de conformité des services. Cet état de chose est devenu très fréquent à cause des mauvaises habitudes alimentaires. S'ajoute à cela, la cupidité de plusieurs commerçants avides de gain, ne respectant pas les normes établies à savoir (l'hygiène, la chaîne de froid etc.) notamment pour les produits périssables comme les œufs, le lait et ses dérivés utilisés dans la confection de gâteaux et de pâtisseries. Cependant, s'il y a un phénomène dont la responsabilité est partagée entre responsables, marchands et consommateurs, c'est bien celui

des intoxications alimentaires. En effet, le citoyen est aussi responsable que les pouvoirs publics et le mouvement associatif, du fait que ce dernier soit attiré par les petits prix des produits périssables. Malheureusement, l'absence de vigilance est une des caractéristiques des gens qui s'accommodent de tout, pour peu que les prix lui soient accessibles. Peu importe que les produits soient mal conservés ou étalés à l'air libre et exposés à la poussière, à la fumée des véhicules et au soleil. Les marchands, quant à eux, sont souvent pointés du doigt, pourtant, ils ont toujours autant de clients qui s'abattent sur la marchandise. A cette inconscience du consommateur s'ajoutent la démission des pouvoirs publics et l'indifférence du mouvement associatif quant à la défense de celui-ci. Mais quoi qu'il en soit et quelle que soit la responsabilité des autorités concernées celle du consommateur est à déplorer le plus, lui qui doit se soucier en premier de sa santé et qui doit donc prêter la plus grande attention à ce qu'il mange. Par ailleurs, créant une «situation d'urgence», les quelque 677 cas, présentant des symptômes d'intoxication alimentaire, ont été enregistrés vendredi soir au niveau des services hospitaliers des communes de Blida, Ouled Aich et Boufarik, selon les services de la



Ph/E: Soraya/J.A.

Protection civile de la wilaya. D'après le chargé de la communication auprès de ce corps constitué, Yacine Chaâbane, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'évacuation de nombreuses personnes présentant des symptômes d'intoxications alimentaires (diarrhée, fièvre et vomissement) aux hôpitaux Brahim-Tirichine et Hassiba-Ben Bouali du chef-lieu de la

wilaya, la polyclinique de la cité AADL d'Ouled Aich, ainsi que l'hôpital et la polyclinique 18-Février de Boufarik. Au vu du nombre important de malades enregistrés, la direction de la Protection civile de Blida a mis à la disposition des hôpitaux ses équipements et personnel médical, a ajouté Yacine Chaâbane, signalant qu'un nombre de victimes ont quitté les hôpitaux,

alors que d'autres personnes demeurent toujours sous contrôle médical, dont des enfants. Dans l'attente des résultats de l'enquête diligentée par les services des directions du commerce et de la santé, de nombreux malades mettent en cause le «lait caillé avarié», un produit fortement demandé le vendredi dans la région.

M. B.

Les enfants entre utilité et danger de l'Internet

La Gendarmerie nationale en campagne

Les enfants commencent à naviguer très jeunes sur Internet, ce qui représente pour eux un danger potentiel. Ces jeunes n'ont pas toujours conscience des risques encourus par cette dépendance au web. Leurs parents n'ont plus. La gendarmerie mène, dans ce sens, une campagne pour les sensibiliser sur un danger certain.

Les jeunes algériens vivent de plus en plus dans un monde branché. Ils utilisent le Web à un âge précoce pour se divertir. Avec l'accès au web via le téléphone qui assure un accès permanent, les jeunes deviennent de plus en plus accro. Internet est devenu incontournable dans de nombreux foyers. Sauf que la technologie a ses dangers, particulièrement pour les enfants. Ces derniers peuvent être victimes des réseaux sociaux. Les enfants sont souvent la cible facile des cybercriminels et des pédophiles et qui agissent sur la toile. Livrés à eux-mêmes sur Internet, ils risquent de tomber entre les mains des personnes malveillantes.

Cette utilisation répandue est attribuable à l'absence des parents, mais surtout au manque de moyens de distraction. L'utilisation de ce moyen de communication s'accroît avec l'approche des vacances scolaires où les élèves se retrou-



vent seuls sans contrôle parental. Car, le congé des parents ne coïncide pas généralement avec celui de leurs enfants. Ce qui n'arrange pas les choses des deux côtés.

Pour sensibiliser les adolescents, mais aussi leurs parents, la Gendarmerie nationale organise une campagne de sensibili-

sation pour donner des conseils, mais pour dire ce qui pourrait se passer, quelle est la réalité de ce qui peut arriver. Ces opérations de la Gendarmerie nationale font partie des missions récurrentes de celle-ci, en direction de toute la société, pour faire prendre conscience aux enfants ainsi qu'à leurs parents, qu'il n'est jamais

anodin de circuler sur les réseaux sociaux sans un minimum de vigilance. C'est le but de cette campagne de sensibilisation qui permettra aux parents de se rendre compte de l'importance d'être constamment sur leurs gardes. Même si Internet est un formidable outil, il faut respecter quelques règles de prudence pour éviter les mauvaises rencontres. La priorité pour les gendarmes c'est d'agir tôt et de surveiller les enfants. Pour plus d'infos ou pour signaler un danger, les services de la GN mettent à la disposition des parents et des enfants un numéro vert (1055) ou le site ppgn.mdn.dz.

L'usage du numérique prend de plus en plus d'ampleur chez les enfants et adolescents. Les parents doivent agir face aux risques de l'Internet rapidement.

Beaucoup reste à faire tant en matière d'éducation, de sensibilisation, de prévention que de réglementation pour protéger les enfants. En attendant, les parents peuvent toujours éviter de laisser un enfant seul devant un écran et de lui interdire en même temps l'accès aux cybercafés.

Pour minimiser l'impact de l'Internet, les parents sont appelés à orienter les enfants vers la lecture qui devient un loisir rarissime chez la jeune génération.

Louiza Ait Ramdane

Des maires et membres d'APC poursuivis en justice

Quelles nouvelles prérogatives pour les élus locaux ?

■ La récente décision du wali d'Alger portant suspension du président de l'Assemblée populaire communale de Kouba et de probables mesures similaires à l'égard d'autres élus locaux, poursuivis en justice, laisse place à des interrogations sur la gestion des collectivités locales, en particulier les APC, alors que plusieurs acteurs politiques demandent plus de prérogatives pour ces élus.

Par Nacéra Chennafi

Le cas du maire de Kouba n'est pas le seul, même la présomption d'innocence doit être respectée du fait que la justice n'a pas encore rendu son verdict.

Le mois dernier, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nourredine Bedoui avait achevé une série de rencontres régionales avec les walis représentant toutes les wilayas du pays. Des directives ont été données pour l'adoption d'un nouveau mode de gestion, notamment des biens de collectivités locales. Les walis ne sont pas les seuls impliqués dans ce mode de gestion car les P/APC et les élus locaux en général sont tenus de suivre. Cependant, quand on entend par-ci par-là des cas d'implication dans des affaires d'abus de pouvoir, détournements et autres, on se demande à quoi bon donner plus de prérogatives aux maires mais ceci ne veut pas dire que tous les élus ne sont pas loyaux. A cet effet, des modes de contrôle s'imposent si de nouvelles prérogatives sont introduites dans le projet de loi portant code communal. Un texte qui sera amendé dans le cadre de la conformité des lois à la récente révision constitutionnelle. Il est à noter que le code de wilaya sera aussi amendé comme l'a déjà annoncé le ministre de l'Intérieur.

Pour rappel, dans l'actuel code communal amendé et adopté en 2011, l'élu est sous la loupe du wali qui a la prérogative de le suspendre en cas de dépassement. Il est stipulé dans ce texte que «l'élu faisant l'objet de poursuites judiciaires pour crime ou délit en rapport avec les deniers publics ou pour atteinte à l'honneur ou ayant fait l'objet de mesures judiciaires ne lui per-



Ph / DR

mettant pas de poursuivre valablement l'exercice de son mandat électif est suspendu».

Mais faut-il attendre la décision de la justice avant de suspendre ou non. Lors de l'examen du code électoral au niveau du Conseil de la nation, des sénateurs avaient interpellé le ministre Bedoui concernant la suspension des élus locaux poursuivis en justice et les difficultés auxquelles ils sont confrontés pour leur réintégration, le ministre a indiqué que ce problème sera résolu définitivement lors de la révision de la loi sur la commune. En attendant cela, M. Bedoui a expliqué que «des instructions ont été données à tous les walis pour prendre des mesures urgentes pour atténuer les souffrances des élus concernés». Le ministre de l'Intérieur avait déclaré auparavant que «sur plus de 250 élus

locaux suspendus, 130 ont réintégré leur poste après avoir été disculpés» des accusations dont ils ont fait l'objet tout en précisant qu'un «examen de tous les cas est actuellement en cours et que chacun sera rétabli dans ses droits». M. Bedoui a expliqué que des élus suspendus «se trouvent dans une situation sociale critique» tout en avertissant qu'«à l'avenir aucun élu ne sera suspendu avant que la justice n'ait rendu un jugement définitif l'impliquant dans un dossier». Il a en outre annoncé l'introduction de nouvelles dispositions relatives notamment à la composition des Assemblées élues et leur fonctionnement et au développement des communes et des wilayas lors de la révision de la loi sur la commune et la wilaya. Il a annoncé des mesures d'urgence à travers une instruction adressée aux walis pour des

actions dans ce sens en attendant la révision du code communal. Pour rappel, le journal «El Khabar» avait publié dans son édition du lundi 4 mai 2015 que «65 présidents d'Assemblées populaires communales (maires) sont en prison, 1 423 élus locaux ont maille à partir avec la justice pour des chefs d'accusation divers allant de la mauvaise gestion à la dilapidation des deniers publics en passant par des fautes professionnelles. 532 de ces élus locaux ont été jugés et condamnés tandis que les autres sont en instance de jugement, leurs affaires faisant toujours l'objet d'enquêtes judiciaires».

Il est à noter que le débat sur les élus locaux et la gestion des communes et des collectivités locales refait surface à neuf mois des élections locales. Pour certains, la campagne électorale a déjà commencé. **N. C.**

Rapport du département d'Etat US sur la liberté religieuse «L'Algérie répondra officiellement», selon Mohamed Aissa

L'Algérie répondra «officiellement» au rapport exhaustif sur les libertés religieuses dans le monde en 2015 établi par le département d'Etat américain, où la liberté religieuse en Algérie a été hautement saluée, a affirmé avant-hier à Alger le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa. En réponse au rapport établi par le département d'Etat américain sur les libertés religieuses dans le monde en 2015, dont l'Algérie pour qui en dépit des nombreux «points positifs» relevés, d'autres négatifs ont été soulignés par le document, Mohamed Aissa, ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a affirmé l'Algérie, par la voix de son département des Affaires étrangères «apportera une réponse officielle», avant d'ajouter que l'Algérie n'a «pas besoin d'une tierce partie

pour nous juger ou nous évaluer ou nous donner des leçons».

Ainsi, abordant «les lacunes» relevées par le document américain, Mohamed Aissa estimera qu'elles «sont dues à une incompréhension de notre culture nationale» qui «n'est pas appréhendée à sa juste valeur par les Américains».

Et au ministre d'ajouter que «l'Algérie demeure attachée à son appartenance culturelle et civilisationnelle et consacre la liberté de culte et de la pratique religieuse aussi bien dans sa Constitution que dans les lois de la République».

Rappelant les aspects positifs pour lesquels l'Algérie a été saluée, il dira que ce rapport «est le meilleur qui soit rédigé sur l'Algérie, depuis que le Département d'Etat

américain s'est penché sur cette question». Pour lui, «les auteurs de ce rapport ont bien saisi le concept d'équité et la politique adoptée par l'Algérie en termes de modération, de préservation de l'identité et de soutien au dialogue des civilisations».

Par ailleurs, s'exprimant sur la création d'une instance spécialisée dans l'examen des cas relevant du Qissas (loi du Talion), le ministre a précisé qu'une rencontre sera prochainement organisée, à laquelle seront conviées toutes les parties concernées dont des experts en droit, des imams et des érudits pour examiner cette question en toute objectivité et modération et sortir avec des résultats qui profiteront à la société algérienne.

Lynda Naili/APS

LA QUESTION DU JOUR

Y aller ou pas, telle est la question

suite de la page Une

C'est qu'il y a derrière eux un chef d'orchestre à la baguette fort longue, et qu'eux-mêmes ont tout à gagner à prendre leur part dans le coup qui se prépare. Et d'ailleurs rien à perdre, s'il s'avère qu'il n'en est rien, qu'on a abusé de leur confiance. Auquel cas, ils n'auraient qu'à claquer la porte de la CLTD avec quelques paroles bien senties à l'adresse de ceux qui leur ont fait miroiter des choses. Or voilà que les mois ont passé depuis un certain congrès du Mazafran, lui aussi inspiré par une référence historique, le Congrès de la Soummam, et que non seulement Bouteflika n'a pas été démis, mais qu'il faut encore se préparer à aller à une déroutante électorale. Quand on a placé la barre aussi haut, quand on a commencé par se voir associé au pouvoir, peut-on ensuite aller de gaîté de cœur se faire étriller dans des élections ? Telle est la question. Et il n'est pas facile d'y répondre. Si au moins elle ne se posait pas. Mais voilà, elle va se poser avec acuité dès la rentrée, qui n'est plus très lointaine, quoi qu'en dise Louisa Hanoune, qui asseye de faire croire que pour le moment c'est là le dernier de ses soucis. En réalité, elle s'en soucie tellement qu'elle ne peut pas dès à présent se prononcer pour ou non la participation. Elle préfère attendre encore quelque temps, des fois que le putsch promis, et devant commencer par une conflagration, comme le veut la tradition nationale, finisse par se produire. Aujourd'hui tous ceux, où qu'ils se trouvent, qui feignent de croire que le pouvoir suprême n'est pas exercé par le président en titre en appellent en réalité à un coup d'Etat. De sorte qu'on peut aujourd'hui diviser la classe politique en partis et personnalités putschistes et partis et personnalités non-putschistes. Louisa Hanoune pour prix de son opportunisme cheville au flanc est aujourd'hui la putschiste la plus médiatisée. Elle a remplacé dans le rôle de coqueluche des médias, Soufiane Djillali, qui se fait discret, peut-être seulement parce qu'il est en vacances et qu'il s'est fait remplacer par elle. Mais lui du moins s'est posé ouvertement la question qui est dans toutes les pensées, et davantage encore, il y a répondu : il n'irait pas à l'abattoir. Il boycotterait, quitte à ce que cela revienne au même : zéro siège de toute façon, à l'échelle locale comme au niveau national. Egorgé pour égorgé, autant se faire hara-kiri.

M. H.

En dépit des prestations qui laissent à désirer

Alger renoue avec les touristes étrangers

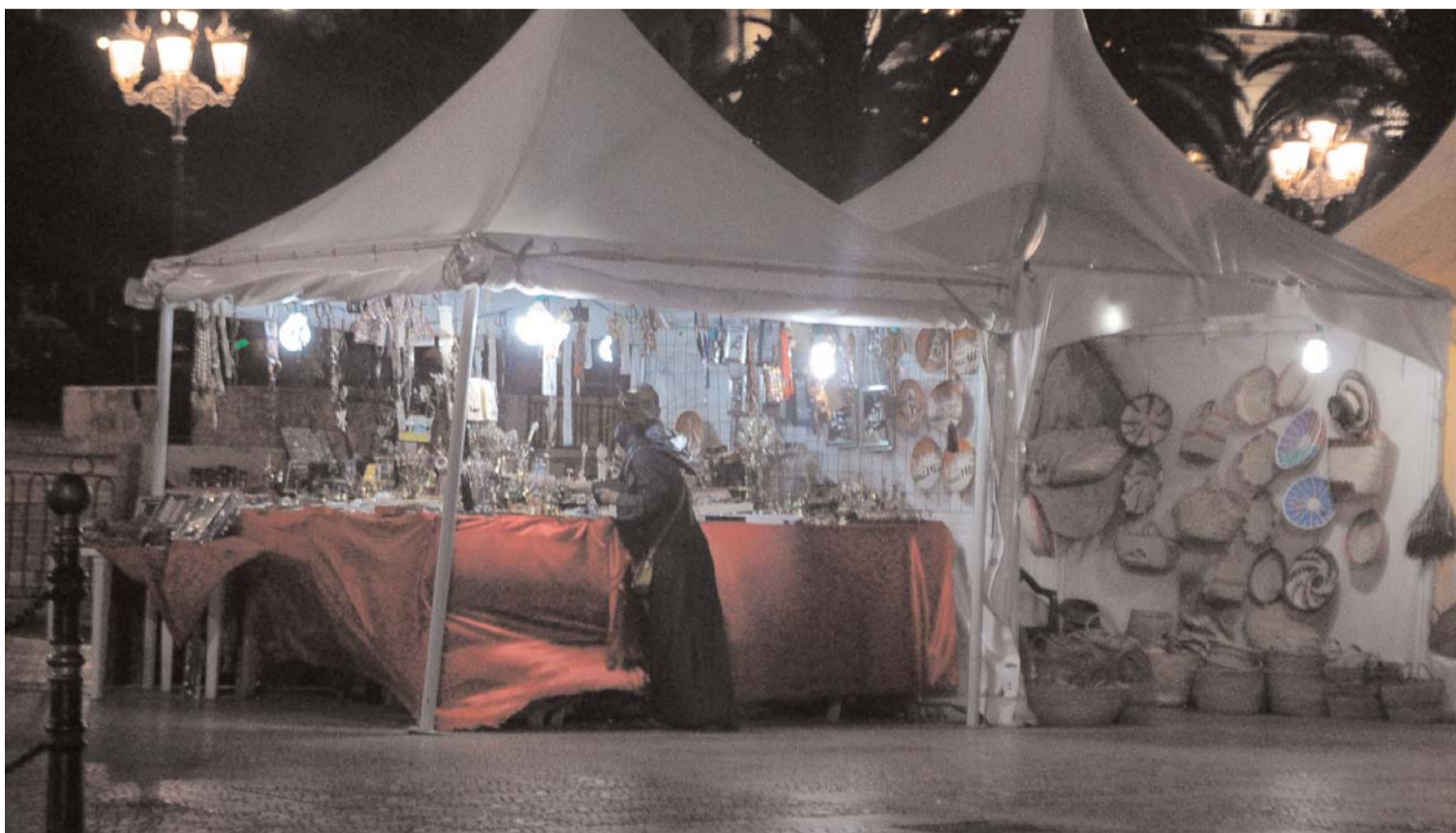
■ Contrairement à la réticence habituelle des touristes étrangers, à choisir Alger comme lieu de vacances parmi les autres destinations, suite aux améliorations qui ont été enregistrées dans le secteur et aussi à la stabilité du pays retrouvée, ces derniers affluent de plus en plus.

Par Yacine Djadel

Alors que la plupart des Algériens quittent le pays vers d'autres destinations touristiques afin de passer leurs vacances d'été plutôt que de le faire ici, les étrangers, eux par contre, préfèrent venir profiter du fameux soleil et mer bleue dont regorge l'Algérie. En effet, depuis quelque temps mainte-

Protestation citoyenne à Béjaïa La RN 09 et l'APC de Fénéaïa fermées

DES DIZAINES de citoyens du village Aït Idris dans la commune de Taskariout ont coupé hier la RN 09 au niveau du tunnel de Kherrata pour exiger l'installation de glissières de sécurité en béton et aussi contre l'état défectueux de la route au niveau du lieu dit Ifalen, notamment après le dernier accident de la route qui a coûté la vie, il y a trois jours, à trois femmes et un homme sans compter deux blessés, à savoir deux fillettes de 05 et 07 ans. D'autres accidents se sont produits bien avant et plusieurs personnes ont trouvé la mort en faisant des chutes avec leurs véhicules à une profondeur de plus de 150m selon une source locale qui nous dira que la route a été libérée à 9h30. Les mécontents ont exigé le réaménagement de la route et la pose de glissières de sécurité, sans quoi le blocus de la route sera maintenu. L'action des villageois a paralysé, pendant deux heures, le trafic routier et provoqué des désagréments une fois de plus aux usagers qui voulaient gagner la ville de Béjaïa ou la wilaya de Sétif. Les contestataires ont été reçus par le chef de daïra, par intérim, qui a donné son engagement de procéder à l'installation de palissades dans cet endroit considéré comme un point noir et très dangereux pour les automobilistes dans les quelques jours à venir. Les manifestants ont juré de revenir à la protestation si les engagements pris ne seront pas respectés. Pour leur part, des dizaines de citoyens issus du village Tabebzouzt dans la commune de Fénéaïa ont fermé hier le siège de la mairie pour exiger l'alimentation de leurs foyers en électricité. Ces derniers ont relevé le fait qu'ils ont mainte fois saisi les autorités locales et la SDE (ex-Sonelgaz) à ce sujet sans succès. «*Nous n'avons pas d'électricité depuis plus de 20 ans et tout le monde se dérobe y compris le P/APC que nous nous n'avons cessé de saisir*», déclarait hier un protestataire. D'autres ont relevé le danger lié à la vétusté des câbles et la nécessité de les renouveler. **H.C.**



Ph/E. Soraya/J.A.

nant, à savoir depuis l'entame de la saison estivale, de nombreux touristes étrangers semblent affluer à destination du pays plus que d'habitude. Un constat que l'on remarque beaucoup plus cet été surtout en sillonnant les ruelles d'Alger. De ce fait, bien que d'ordinaire, en dehors des endroits touristiques très connus à l'image de Timimoune et de Taghit dans le Grand Sud algérien, ainsi que quelques sites historiques tels que les ruines romaines de Tipaza et le tombeau de la chrétienne à Cherchell, les touristes étrangers restent rares durant toute l'année. Les causes sont toutefois diverses et variées pour que le secteur soit autant en berne. Parmi les plus dominantes, le volet sécuritaire, qui rappelle-t-on, a tué l'activité au cours de la décennie noire, en plus du manque flagrant, par le passé, d'infrastructures adéquates pour un accueil digne de ce nom. Néanmoins, pour ce qui est de cette saison, les choses s'avèrent être tout autre. Car au vu du

nombre important de touristes étrangers, qui sont venus visiter la capitale cet été, le petit changement est là. Outre les pieds-noirs, souvent par tourisme nostalgique qu'on voit photographier des lieux d'histoire et les places où jadis ils ont vécu, on trouve pas mal de touristes anglophones, des Américains pour la majorité, ayant l'air contents de découvrir la capitale du pays. A cet effet, de la grande esplanade à la Grande poste aux ruelles étroites imbibées d'histoire de La Casbah, allant jusqu'au boulevard front de mer, qui lui, donne une vue panoramique sur la baie d'Alger, les endroits ne manquent pas donc pour capter les regards éblouis de ces derniers. A ce propos, pour ce qui est des endroits généralement attirant ces visiteurs étrangers, en plus des terrasses de cafés, des boutiques à souvenirs traditionnels, il se trouve que les détentes et bronzages en bord de mer suscitent également beaucoup d'intérêt. D'où l'on trouve, pas mal d'entre eux,

lorsque on s'y rend le soir surtout du côté de Staoueli à l'ouest d'Alger. Un fait vraiment positif, qui redonne un peu l'espoir au secteur du tourisme qui va enfin commencer à se réveiller. Des prémices de résultats dus principalement aux efforts considérables de l'Etat en la matière, en plus de son appui important par le renforcement sécuritaire. D'ailleurs sur ce point, il est à rappeler que le nombre des touristes étrangers en Algérie a augmenté de 15% en 2015, selon l'ancien ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul et ce comparé bien sûr aux années précédentes.

En somme, ce retour prometteur de ces nombreux touristes à Alger durant la saison estivale, comme c'est le cas aussi pour les autres grandes villes du pays à longueur d'année, est plutôt une bonne chose à condition, toutefois, que cela soit accompagné impérativement par un encadrement et suivi professionnel en termes de prestations humaines de qualité. Car, pour rappel, sur

ce plan l'Algérie se compte parmi les dernières au monde. Ajoutant à cela, les mentalités qui restent très repliées en vue de donner une ouverture humaine et acquérir une culture touristique appropriée comme c'est le cas en Tunisie ou au Maroc. Le sourire permanent, le tact ainsi que le sens de la communication et l'agilité dans le langage. De toutes ces qualités qui, sans besoin de le préciser, constituent le fondement professionnel dans le domaine du tourisme, aucune d'elles ne semble être régulière chez les travailleurs algériens activant dans le secteur. Le manque de formations réelles, dignes des standards internationaux est flagrant dans le peu d'écoles que compte le pays. Au lieu donc d'annoncer à chaque fin de promotion le nombre de diplômés sortant des écoles d'hôtellerie et de tourisme, les responsables du secteur n'ont qu'à veiller plutôt sur la qualité opérationnelles de ces derniers. **Y.D.**

Mortalité maternelle

Le ministère de la Santé met en place un plan d'urgence

Le ministère de la Santé a mis en place un plan d'urgence visant à réduire la mortalité maternelle qui reste «*élevée*» en dépit des efforts consentis par les pouvoirs dans ce domaine.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le P' Mesbah Smail, a indiqué que ce plan tend à réduire la mortalité pour atteindre 50 cas pour 100 000 naissances vivantes d'ici à 2019 contre 60,3 pour 100 000 actuellement.

Il a précisé que les autorités publiques «*consentent des efforts colossaux à travers ce plan qui vise à réduire le taux de mortalité*

maternelle (TMM), soulignant qu'en dépit des investissements consacrés au secteur de la santé et en matière d'amélioration des conditions de vie du citoyen, le taux de mortalité maternelle reste élevé en comparaison avec les pays à développement similaire».

D'autre part, le plan national de réduction accélérée de la mortalité maternelle se fixe cinq objectifs principaux accompagnés de 20 mesures. Il s'agit en l'occurrence du renforcement de la planification familiale qui sera assortie de tous les moyens nécessaires pour la réussite du plan en question et l'amélioration de la qualité des soins durant la grossesse, l'accouchement et le post-partum. A travers ce plan, le ministère de la

Santé ambitionne d'atteindre chaque femme dans le but de réduire les inégalités et de renforcer la participation des femmes, des familles et des soignants de la santé publique afin de réaliser les résultats escomptés. Le cinquième objectif consiste quant à lui, à améliorer la gouvernance de la lutte contre la mortalité maternelle par l'évaluation des actions, la mobilisation sociale et le renforcement de la communication.

L'Algérie qui a réalisé les huit Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), tracés par les Nations unies pour les années (2000/2015) poursuivait ses efforts aux fins de réduire le taux de mortalité maternelle.

Maïssa B.

Adoptée par le Parlement en juillet dernier

La loi sur la promotion de l'investissement publiée au JO

■ La loi relative à la promotion de l'investissement a été publiée au «Journal officiel» n° 46. Adoptée par le Parlement en juillet dernier, ce nouveau code de l'investissement prévoit une hiérarchisation des avantages en fonction de l'importance du secteur d'activité.

Par Mohammed Kh.

Le texte note que le système national d'incitations doit être reconstruit de façon à «moduler» les avantages en fonction de la politique économique du pays, et ce, tout en simplifiant et en accélérant les procédures.

Ainsi, il prévoit de mettre en synergie les différents dispositifs d'incitations existants avec l'édiction d'une règle qui consiste à faire bénéficier l'investisseur de l'incitation «la plus avantageuse» en cas de coexistence

d'avantages de même nature. La nouvelle loi propose de doter le secteur industriel d'avantages qui lui seront propres à travers, entre autres, des réductions plus importantes des droits de douane mais lorsque l'activité est d'une utilité économique reconnue ou qui est implantée dans le Sud ou les Hauts Plateaux.

Les avantages ainsi mis place pour le secteur de l'industrie, conjugués avec ceux des autres secteurs, notamment le tourisme et l'agriculture, font office d'avantages supplémentaires

s'ajoutant aux avantages communs prévus du fait qu'ils portent sur des activités reconnues économiquement et socialement utiles ou lorsqu'ils se localisent dans des zones vers lesquelles l'Etat souhaite redéployer l'activité. C'est dans ce sens qu'il révisé l'ordonnancement des avantages et incitations sur trois niveaux.

Il s'agit des avantages communs pour tous les investisseurs éligibles (exonérations fiscales et douanières, franchise de TVA...), des avantages supplémentaires



Ph. > D. R.

Dossier administratif

Un seul document suffit

LE TEXTE supprime la procédure actuelle de déclaration d'investissement, de demande d'avantages et du dossier administratif pour les remplacer par un seul et unique document d'enregistrement devant lui conférer le droit à tous les avantages dont il est éligible. Mais en contrepartie, l'investisseur est tenu de respecter le délai de réalisation de son projet qui doit être inscrit sur l'attestation d'enregistrement. Le nouveau Code prévoit la suppression de tous les obstacles à l'investissement, comme l'interdiction aux investisseurs nationaux d'importer des matériels usagés alors que les étrangers peuvent le faire sous le régime d'admission temporaire. Ces biens pouvant être introduits, dans le cadre du leasing international, doivent, toutefois, être rénovés. Par

ailleurs, le texte fait obstacle à la minoration du capital des sociétés étrangères qui bénéficient du droit à transfert des revenus et des produits de la liquidation et de la cession, et ce, à travers l'exigence, pour l'accès à ce droit, d'un apport minimum en fonds propres. Dans un autre chapitre, le texte indique que tout différend pouvant naître entre un investisseur étranger et l'Etat algérien, qu'il résulte de l'investisseur ou d'une mesure prise par l'Etat algérien, sera soumis aux juridictions algériennes territorialement compétentes sauf conventions bilatérales ou multinationales ou l'existence d'une clause dans le contrat permettant aux deux parties de recourir à un arbitrage ad hoc.

APS

au profit des activités privilégiées (industrie, agriculture et tourisme) et des avantages exceptionnels pour les investissements qui présentent un intérêt particulier pour l'économie nationale. Concernant les modalités d'attribution des avantages communs, le texte propose que leur octroi

soit «automatique» sans passer par le conseil national de l'investissement (CNI).

En cas d'impossibilité d'appliquer cette règle d'automatisme, il limite l'obligation d'examen et de décision du CNI pour l'octroi de ces avantages aux projets dépassant le seuil de 5 milliards DA contre 2 milliards DA auparavant. Mais il exclut de ces avantages, entre autres, les investissements de restructuration et de privatisation, les biens de confort n'ayant pas un lien direct avec l'activité du projet et plus de 105 activités devant être inscrites sur une «liste négative».

En outre, le texte limite les avantages portant sur la concession de terrains (exonérations fiscales, abattement des prix) aux seuls investisseurs enregistrés, et institue un seuil minimum de fonds propres pour les investissements étrangers.

M. K.

GB-UE

Le Brexit pourrait être reporté à fin 2019

La sortie effective de la Grande-Bretagne de l'Union européenne pourrait être reportée à fin 2019 en raison des difficultés que rencontre l'administration britannique et des élections en France et en Allemagne, selon le «Sunday Times».

Le gouvernement britannique a indiqué qu'il comptait invoquer l'article 50 du Traité de Lisbonne au début de 2017. Le recours à cet article ouvre une période de négociations de deux ans au terme de laquelle le pays concerné quitte l'Union. Ce qui pour un déclenchement début 2017 signifierait un départ effectif début 2019.

Mais selon le Sunday Times, des ministres britanniques ont prévenu en privé de hauts responsables du secteur financier de la City de Londres que le recours à l'article 50 pourrait n'avoir lieu que vers la fin de 2017, ce qui reporterait le Brexit à fin 2019.

«Des ministres pensent à présent que le déclenchement pourrait être repoussé à l'automne 2017», a déclaré au journal une source de la City disant avoir parlé de la question avec deux ministres. «Ils n'ont pas l'infrastructure pour les gens qu'ils doivent engager» en vue des négociations, selon cette source. «Ils disent qu'ils ne savent même pas quelles sont

les bonnes questions à poser lorsqu'ils commenceront finalement à négocier avec l'Europe». Par ailleurs, un membre non identifié du cabinet britannique a déclaré au Sunday Times que les calendriers électoraux de la France (avril-mai 2017) et de l'Allemagne (automne 2017) posaient «certaines difficultés».

A la suite du référendum du 23 juin lors duquel les Britanniques se sont prononcés majoritairement pour la sortie de la Grande-Bretagne de l'UE, M^{me} May, qui a succédé à David Cameron, a créé un ministère chargé de superviser les discussions sur le Brexit.

Banque d'Algérie

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 14 août 2016, communiquées par la Banque d'Algérie.

La valeur du dollar est fixée à 108,17 DA à l'achat et à 114,77 DA à la vente. La valeur de l'euro est de 120,67 DA à l'achat et de 128,05 DA à la vente.

Durant la semaine du 7 au 13 août 2016, la valeur du dollar était fixée à 108,33 DA à l'achat et à 114,95 DA à la vente. La valeur de l'euro était à 120,68 DA à l'achat et à 128,10 DA à la vente.

Il y a un mois (cotation hebdomadaire du 10 juillet 2016), la

valeur du dollar était fixée à 108,93 DA à l'achat et à 115,58

DA à la vente, alors que la valeur de l'euro était de 120,64 DA à l'achat et de 128,02 DA à la vente. Il y a un an, cotation hebdomadaire du 6 août 2015, la valeur du dollar était fixée à 99,17 DA à l'achat et à 105,23 DA

à la vente, alors que la valeur de l'euro était de 107,73 DA à l'achat et de 114,35 DA à la vente.

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 14 août 2016

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	108,17	114,77
1 EUR	120,67	128,05
1 CAD	83,40	88,54
1 GBP	140,15	148,76
100 JPY	105,98	112,50
1 SAR	28,83	30,61
1 KWD	358,16	380,54
1 AED	29,45	31,25
100 CHF	11.095,02	11.783,34
100 SEK	1.280,56	1.359,20
100 DKK	1.621,94	1.721,46
100 NOK	1.316,46	1.397,11

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	109,26	114,77
1 EUR	121,89	128,05
1 CAD	84,24	88,54
1 GBP	141,57	148,76
100 JPY	107,06	112,50
100 CHF	11.207,66	11.783,34
100 SEK	1.293,56	1.359,20

Souk Ahras

Ouverture d'un centre de délivrance de documents biométriques

■ Un centre de délivrance de documents biométriques dont les passeports, les cartes nationales d'identité, les permis de conduire et les cartes grises a été ouvert samedi à Souk Ahras, a-t-on constaté.



Par Ilham N.

La nouvelle structure, investissement de la commune de Souk Ahras, est dotée de tous les équipements et moyens modernes devant assurer une amélioration du service public, a précisé le secrétaire général de l'APC, Yacine Kenache, soulignant que

la réalisation de ce projet a nécessité la mobilisation d'un montant de l'ordre de 70 millions de dinars.

Ce centre est encadré par des employés ayant récemment bénéficié de sessions de formation concernant l'accompagnement et l'accueil, inscrites dans la cadre du rapprochement de l'administration du citoyen, et l'amélioration de la

qualité de services dans cette commune abritant 182 000 âmes, a-t-il souligné. Selon les explications fournies, le centre de délivrance de documents biométriques, situé dans la cité Ahmed Deraiya sur une surface de 332 m², renferme douze bureaux. Au cours de la cérémonie d'ouverture du centre, le chef de l'exécutif local, Abdelghani Filali, a appelé les

fonctionnaires de cette nouvelle structure à œuvrer pour refléter les efforts déployés par les collectivités locales dans la modernisation des services à travers le bon accueil des citoyens et la célérité dans l'exécution des tâches. Il a également annoncé le transfert prochain du siège de la salle des mariages vers un autre espace situé près du siège de la radio, présentant toutes les commodités. Un total de 9 000 cartes nationales d'identité biométriques a été établi en faveur des candidats aux épreuves du baccalauréat dans la wilaya de Souk Ahras, a-t-on rappelé.

Le chef de l'exécutif local a également insisté sur l'accélération de la cadence des travaux du nouveau siège de l'Assemblée populaire communale (APC) en réalisation à l'avenue Mohamed Cherif Messaadia, précisant qu'une fois le nouveau siège réceptionné, l'ancienne bâtisse sera transformée en un hôtel, dans le cadre de la rentabilisation et la valorisation des biens de l'APC.

I. N./APS

Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie

Prochaine rencontre sur les nouvelles dispositions de facturation

Une rencontre sur les nouvelles dispositions de facturation est prévue le 13 septembre prochain au siège de la chambre de commerce et de l'industrie de l'Oranie à l'initiative de la Direction de wilaya du commerce, a-t-on appris auprès de cette institution. Lors de cette rencontre, il sera notamment question des nouvelles dispositions sur la facturation ciblant particulièrement les agriculteurs et les éleveurs de la wilaya d'Oran appelés à utiliser des bons de transaction commerciale. Ces mesures font l'objet de rencontres périodiques entre les cadres de la direction locale de commerce et l'association de la protection des consommateurs de la wilaya d'Oran, a-t-on précisé à la

DCP. Dans ce contexte, le secrétaire général de l'association de la protection des consommateurs de la wilaya d'Oran, Benamar Boukli Hassane, a estimé que le bon de transaction commerciale, nouvelle disposition réglementaire faisant obligation aux agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et artisans d'utiliser ce document, « *vise à renforcer la transparence dans les transactions courantes. Ce document est surtout un moyen de contrôle de traçabilité des transactions des quantités mises sur le marché et n'a aucune incidence sur la fiscalité*», a-t-il assuré dans une déclaration. Pour Benamar Boukli Hassane, ce mode de facturation « *permettra une bonne régulation du marché*», tout en met-

tant en avant l'importance des structures de marché de disposer d'outils statistiques fiables qui renseignent sur les différentes phases de consommation ou encore d'anticiper sur les quantités à injecter sur le marché. « *Tout est biaisé en l'absence de données statistiques fiables qui sont fournies de manière aléatoire faute de bon de transaction commerciale qui est un moyen efficace de contrôle et de traçabilité des produits de négoce*», a ajouté le même responsable, appelant les opérateurs économiques à s'inscrire dans cette nouvelle dynamique à même de contribuer à asseoir une économie réelle.

Ali O./agences

Ouargla

Un investissement de 176 millions DA pour l'agriculture

Un investissement de plus de 176 millions dinars a été réservé au cours des trois dernières années à Ouargla au titre du budget de la wilaya pour booster les activités agricoles dans la wilaya déléguée de Touggourt, a-t-on appris des responsables locaux du secteur de l'agriculture. Cet apport financier a permis la réalisation de 28,73 km/linéaire d'électrification rurale, de huit puits d'irrigation et l'équipement de 31 autres, ont indiqué les responsables de la direction déléguée

des services agricoles. Un montant de plus de 286,5 millions dinars avait été aussi accordé auparavant dans le cadre du programme complémentaire de développement (2011) et les programmes sectoriels (2010-2014), ayant permis la réalisation de plus de 36 km/linéaire d'électrification rurale, l'équipement de douze puits agricoles, en plus de la réalisation de deux sièges de subdivisions agricoles à Touggourt et Taïbet, a-t-on signalé. La wilaya déléguée de

Touggourt dispose d'une superficie globale des terres agricoles estimée à 725 194 ha, dont 488 501 ha d'espaces pastoraux, selon la même source. Pas moins de 13 967 ha de la superficie globale sont des terres agricoles exploitées, alors que 222 726 ha représentent des espaces agricoles exploitables, a fait savoir la même direction. Cette collectivité compte 15 545 exploitations agricoles, dont 36 exploitations collectives, sachant que la phoeniculture est l'activité

principale pratiquée dans cette région qui recèle une richesse estimée à 1 593 978 palmiers, dont 1 140 000 palmiers productifs. Une production dattière globale de 680 607 quintaux a été réalisée dans cette région au titre de la précédente saison agricole, en sus de 448 379 quintaux de récoltes maraichères et de 210 150 quintaux de pomme de terre, a-t-on rappelé. Une production de 10 015 Qx d'épices et de 417 454 quintaux d'aliment de bétail y a été aussi réalisée.

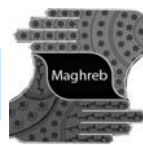
F.T.

EI-Oued / Formation professionnelle

Le secteur prévoit plus de 6 000 postes pour septembre

PAS MOINS de 6 060 postes de formation sont prévus par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels (DEFP) d'EI-Oued au titre de la prochaine rentrée, a-t-on appris de la direction locale du secteur. Ces offres de formation ont été retenues en fonction d'une stratégie établie par le secteur de la formation pour satisfaire la demande et les désirs des jeunes postulants en tenant compte de l'adéquation des filières de formation avec les besoins du marché local de l'emploi, a précisé le directeur du secteur, Belkacem Gheskili. Ces postes sont proposés selon deux niveaux de formation, dont le premier, couronné par un diplôme d'Etat, prévoit cinq types de formation, dont celle résidentielle (2 490 postes), l'apprentissage (2 375), la formation en milieu rural (125), la formation passerelle (140) et les cours du soir (100), selon le même responsable. Le second niveau, sanctionné par un Certificat d'aptitude et de qualification, concerne quatre types de formation, dont la formation qualifiante (155 postes), la formation de la femme au foyer (600), en plus de 35 postes pour les pensionnaires d'établissements pénitentiaires et 40 autres offerts par les écoles de formation agréées, a-t-il ajouté. Le secteur accorde, au titre de cette session, un grand intérêt à la formation et la prise en charge des préoccupations des catégories sociales défavorisées, notamment celles des régions et localités enclavées, en vue de les promouvoir en sociétés productrices, a indiqué le DFEF. Le secteur de la formation professionnelle d'EI-Oued dispose de trois instituts nationaux spécialisés en formation professionnelle, 17 centres de formation, de six annexes de formation ainsi que de deux écoles privées agréées.

R.R.



Libye

Le pétrole, vraie raison des frappes aériennes américaines

■ Les frappes aériennes américaines contre les positions du groupe terroriste Daech (Etat islamique) en Libye ont été officiellement annoncées le 1^{er} août dernier.

Par Kamel L.

Quelles sont les raisons cachées de cette opération militaire? Les frappes aériennes américaines contre les positions du groupe terroriste Daech dans la ville libyenne de Syrte représentent une opération pour obtenir le contrôle sur le pétrole du pays et un jeu pour conquérir des sympathisants, estime Ziad Daghim, membre de la Chambre des représentants de la Libye, dans un commentaire pour Sputnik. «La région centrale, à l'ouest de laquelle la ville de Syrte est située, est une région pétrolière. Je crois que l'intervention américaine a commencé, en premier lieu, pour imposer le contrôle sur le pétrole et diviser la Libye en deux Etats. Au moins, c'est un projet pour un



nouveau Proche-Orient sur fond de silence arabe total», déclare le représentant libyen. Les frappes aériennes américaines ont reçu le soutien du Gouvernement libyen d'union nationale (GNA). C'est un gouvernement qui n'a pas de vision large de l'ordre du jour, estime M. Daghim, qui indique que la Chambre des représentants de la Libye ne lui fait pas confiance. Par ailleurs, cette absence de confiance envers le GNA libyen de la part

de la Chambre de représentants va continuer, et toutes les peurs et craintes liées à ce gouvernement sont déjà devenues une réalité, souligne M. Daghim. Selon le représentant libyen, l'armée de son pays a réussi à éliminer des terroristes dans plusieurs régions, sans aucun soutien supplémentaire, en libérant de plus en plus de territoires. Selon la déclaration du chef du GNA libyen Fayez al-Sarraj en date du 1^{er} août dernier, à la

demande du GNA, les Etats-Unis ont procédé à des frappes aériennes contre les positions du groupe terroriste Daech dans la ville de Syrte. La ville est située à 450 kilomètres à l'est de Tripoli.

Six pays occidentaux demandent le retour des infrastructures pétrolières

Six pays occidentaux ont exigé que le contrôle de toutes

les installations pétrolières en Libye revienne «sans réserve ni délai» au gouvernement d'entente nationale (GNA), dans une déclaration conjointe.

Les gouvernements de l'Allemagne, de l'Espagne, des Etats-Unis, de la France, de l'Italie et du Royaume-Uni demandent que le contrôle de toutes les installations pétrolières revienne «sans condition préalable, sans réserve ni délai aux mains des autorités nationales légitimes (...)» du GNA, selon cette déclaration. Ces six pays «appellent toutes les parties à s'abstenir de tout acte d'hostilité et à éviter toute action susceptible d'endommager ou de perturber les infrastructures énergétiques de la Libye».

Ils expriment en particulier «leur préoccupation face à la tension croissante signalée près du terminal de Zueitina», l'une des principales infrastructures pétrolières sur la côte est du pays, à environ 80 km au sud-ouest de la ville de Benghazi.

Le GNA a annoncé son intention de reprendre les exportations de brut libyen, à l'arrêt depuis plusieurs mois à cause de divergences politiques et d'attaques terroristes.

K. L./ agences

Pour mettre fin à l'escalade marocaine

Le président sahraoui appelle l'ONU à prendre des «mesures fermes et urgentes»

Le Secrétaire général du Front Polisario et président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Ibrahim Ghali a appelé, le Conseil de sécurité de l'ONU à prendre des mesures «fermes et urgentes» pour mettre fin «à l'escalade» marocaine dans la dernière colonie en Afrique. La souligné, dans ce sens que «le Conseil de sécurité doit prendre en urgence des

mesures concrètes et fermes pour mettre fin à l'attitude marocaine qui constitue une grave violation de la charte de l'ONU, une ingérence éhontée dans ses prérogatives et une menace pour la paix et la stabilité internationales». «Face à l'intransigeance et à l'escalade de l'occupant marocain qui jouit du soutien ignominieux de la France et de parties internationales connues pour leur passé

colonial, l'ONU est appelée à assumer pleinement ses responsabilités dans le parachèvement du processus de décolonisation au Sahara occidental, dernière colonie en Afrique», a-t-il poursuivi. Il a, dans ce sens, exhorté l'ONU «à prendre les mesures nécessaires et à imposer des sanctions à l'Etat d'occupation, afin de l'amener à se conformer à la légalité internationale et à défi-

nir en urgence la date de l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui». Le président sahraoui a également plaidé pour la levée du siège imposé aux territoires occupés du Sahara occidental et à l'arrêt de la répression, préconisant la mise en place d'un mécanisme onusien de protection et de surveillance des droits de l'Homme dans ces territoires. Il a, en outre, souligné l'impératif de libérer les détenus politiques sahraouis qui croupissent dans les geôles marocaines et faire toute la lumière sur le sort des disparus sahraouis, appelant à l'arrêt du pillage des ressources naturelles sahraouies. «La politique de l'Etat d'occupation ne s'est pas limitée à ce stade», a prévenu le président sahraoui, arguant que le Maroc «contribue aujourd'hui à la prolifération dans la région d'un grave fléau qu'est le trafic de drogue car étant l'un des plus grands pays producteurs et exportateurs de cannabis, outre son appui au crime organisé et au financement des groupes terroristes». M. Ghali a mis en avant «le rôle de la RASD dans la lutte contre ces dangers et fléaux en collaboration et en coordination avec les pays voisins, frères et amis, et ce en application de ses engagements internationaux et dans le cadre de l'Union africaine

(UA)». Les efforts des Nations unies pour le règlement du conflit «se heurtent toujours à l'obstination du Maroc et à sa politique de fuite en avant, notamment après l'expulsion de la composante civile de la Minurso», a-t-il indiqué. Le président sahraoui a évoqué les dernières manœuvres entreprises par le Maroc à l'égard de l'UA en tentant de porter atteinte à son union, à sa cohésion et à sa résistance face aux politiques coloniales. Le président sahraoui a souligné que «l'invasion militaire des territoires sahraouis était motivée par l'idéologie expansionniste hostile du royaume du Maroc». M. Ghali a saisi cette occasion pour appeler le Conseil de sécurité de l'ONU à prendre des mesures concrètes et urgentes pour mettre un terme à de tels comportements qui menacent la paix et la stabilité. Ibrahim Ghali a été élu le 9 juillet dernier à la majorité écrasante des participants au congrès extraordinaire du Front Polisario, responsable du secrétariat politique du Front Polisario, secrétaire général du front et président de la RASD. Ibrahim Ghali a été élu en remplacement de l'ancien président sahraoui feu Mohamed Abdelaziz, décédé le 31 mai dernier des suites d'une longue maladie. **Faiza O./APS**

Tunisie

Le SNJT et la HAICA appellent à veiller au respect de la liberté de la presse

Le Syndicat national des journalistes tunisiens (SNJT) et la Haute autorité de la communication audiovisuelle (HAICA) ont appelé le prochain chef du gouvernement à veiller au respect de la liberté de la presse et de l'information. Il s'agit, selon une déclaration rendue publique vendredi à l'issue de la réunion, «de consacrer l'indépendance des médias publics et de respecter les prérogatives de la HAICA». D'après cette déclaration, cette réunion a permis d'examiner les engagements des médias audiovisuels vis-à-vis des droits matériels et sociaux des journalistes. A cet propos, le Syndicat a fait état des violations commises dans nombre d'établissements audiovisuels, en l'occurrence «Radio Kalima», et les chaînes de télévision privées TNN TV, «Attassia» et «Al-Hiwar Attounsi». Selon le SNJT, ces médias ne respectent pas les droits matériels et économiques des journalistes prévus dans le cahier des charges. Le Syndicat a également mis en garde contre les dérapages constatés dans la ligne éditoriale de nombre de

médias audiovisuels qui, selon lui, «se sont transformés en instruments de propagande à la solde de certains partis politiques». D'après le Syndicat, «ces agissements s'opposent au décret-loi n°116». Dans cette même déclaration, le Conseil de la HAICA a dit avoir entamé le contrôle des sources de financement des médias audiovisuels privés et de leur conformité aux cahiers des charges et aux accords conclus. «Toute violation dans ce domaine sera poursuivie», a averti l'instance de régulation des médias audiovisuels. Elle a également annoncé l'intention de convoquer les représentants juridiques de des médias dénoncés pour violation. Sur un autre plan, le SNJT a soumis au Conseil de la HAICA un dossier de suspicion de corruption dans l'un des établissements médiatiques confisqués. Selon le texte de la déclaration, une réunion aura lieu bientôt entre le SNJT et la HAICA pour poursuivre les concertations autour des projets de loi organiques amendant et remplaçant les décrets-lois n° 115 et 116. **R.M.**



États-Unis

Un imam et son assistant abattus à New York

■ Un imam et son assistant ont été tués par balle samedi à proximité d'une mosquée de New York, a indiqué la police, qui n'a pas avancé de mobile. Maulama Akonjee, 55 ans, et son assistant Thara Uddin, 64 ans, ont été touchés à la tête peu avant 14h00 heure locale (18h00 GMT) dans le quartier populaire d'Ozone Park, dans l'arrondissement du Queens.

Par Ali O.

Ils ont été transportés à l'hôpital Jamaica, où le décès de l'imam Akonjee a été constaté et où l'autre homme, Thara Uddin, a succombé à ses blessures, a indiqué un porte-parole de la police à l'AFP. La police a fait savoir qu'elle ignorait à ce

stade les motivations du tireur.

«Rien n'indique dans l'enquête préliminaire qu'ils (les victimes) aient été ciblés en raison de leur foi», a dit la police à des journalistes.

Sarah Sayeed, du bureau du maire de New York, a cependant souligné que la police examinait ce double meurtre «sous tous les angles», y compris celui d'un crime motivé par la haine religieuse.

Un homme soupçonné d'être l'auteur des coups de feu, et actuellement en fuite, s'est approché des deux victimes par derrière. Des témoins ont vu le suspect s'éloigner du lieu avec une arme de poing après les tirs, d'après la police.

Selon des médias américains, les deux hommes ont été tués alors qu'ils sortaient de la mosquée Al-Furqan Jame Masjid après la prière, en tenue religieuse.

«Quand un responsable religieux est tué en plein jour dans les rues du Queens, nous devons rester une communauté unie et demander justice!» a tweeté le représentant du quartier au sein du conseil municipal de la ville, Eric Ulrich. Selon des images diffusées sur Twitter, quelques centaines de personnes se sont rassemblées samedi soir près de la



scène du crime, criant «Nous voulons que justice soit faite».

Une importante communauté musulmane, principalement originaire du Bangladesh, vit à Ozone Park. Bien que la police ait déclaré ne pas disposer pour le moment d'indices liant le double meurtre à la religion et ne pas avoir d'indications sur l'identité du tueur, des musulmans ont estimé que l'imam et son assistant avaient été victimes de l'islamophobie. «C'est un crime motivé par la haine, de quelque manière qu'on le considère», a

déclaré Kobir Chowdhury, qui dirige la mosquée Masjid Al-Aman à Brooklyn, proche du lieu du double meurtre.

«C'est de la haine envers l'humanité, c'est de la haine envers les musulmans, ce sont des islamophobes qui causent ce genre de problèmes», a affirmé ce religieux. «Quand on garde le silence, on permet à ces crimes de continuer», a déclaré Afaf Nasher, directrice de la principale association américaine de défense des musulmans CAIR (Council on American-Islamic

Relations) pour la région de New York. La question de la position des musulmans aux États-Unis et de l'islamophobie suscite de nombreuses polémiques depuis une série d'attentats sur le sol américain dont certains ont été revendiqués par l'organisation jihadiste État islamique (EI) et depuis la proposition consécutive du candidat républicain à la Maison-Blanche Donald Trump d'interdire temporairement l'entrée des étrangers musulmans aux États-Unis.

A. O.



Points chauds

Rassemblement

Par Fouzia Mahmoudi

Si les militants de gauche espèrent que Hollande renonce à se présenter à la prochaine présidentielle pour un nouveau mandat, commencent à faire leur deuil d'un président socialiste à l'Élysée, certaines personnalités politiques ne veulent pas abandonner le terrain et continuent à plaider pour une autre voie. Parmi eux, Arnaud Montebourg, qui l'on s'en souvient avait annoncé il y a quelques mois son intention de se présenter à la prochaine présidentielle pour y porter un message alternatif pour une gauche plus assumée. Aujourd'hui, c'est au tour de Benoît Hamon d'exprimer le même désir et de dévoiler ses ambitions présidentielles. En effet, l'ex-ministre de l'Éducation a lancé une invitation à la presse pour la fin du mois d'août au cours de laquelle il devrait officiellement annoncer sa candidature à la primaire PS. L'intitulé des invitations laisse par ailleurs peu de place au doute : «Rassemblement pour gagner en 2017». Et cette victoire ne se fera certainement pas avec François Hollande. Benoît Hamon dresse dans son invitation un constat qui rend impossible toute candidature du président sortant : «Au terme d'un quinquennat déboussolé, la gauche est sans repère, éclatée entre deux camps qui s'estiment irréconciliables [...] Les électeurs de gauche n'ont pas à endosser l'impopularité d'un gouvernement qui a échoué, de la loi travail à la déchéance de la nationalité, parce qu'il s'est rallié aux axiomes de ses adversaires.» En bref, le PS est au bord de la déchirure et il faut quelqu'un capable de rassembler pour le guider dans la campagne présidentielle. D'après les proches de Benoît Hamon, il ne fait plus aucun doute que l'intéressé veut désormais incarner ce rôle de leader providentiel, même si cela n'a pas toujours été le cas : «Il a mis du temps, mais il ira jusqu'au bout.» Et le bout de la course, pour Benoît Hamon, ça peut très bien être la primaire PS. En effet, pour aller plus loin, il lui faudrait s'imposer face à plusieurs candidats plus ou moins déclarés. Parmi eux, se trouveraient bien sûr François Hollande, mais aussi Gérard Filoche et Marie-Noëlle Lienemann sur l'aile gauche, ainsi qu'Arnaud Montebourg l'un des premiers à avoir exprimé ses ambitions. Et ce dernier sera sans doute l'adversaire le plus redoutable de Benoît Hamon, puisqu'il symbolise lui aussi un lien entre les deux camps du PS. À la fois ancien ministre du quinquennat Hollande et opposant au gouvernement Valls, Arnaud Montebourg pourrait s'attirer les faveurs des électeurs socialistes. Mais d'après le député Mathieu Hanotin, qui gère la précampagne du bientôt-candidat Hamon, Montebourg ne fait pas l'unanimité chez les partenaires potentiels du PS. «Nous, on est capable de rassembler l'ensemble de la gauche, alors que les écologistes ne veulent pas entendre parler de Montebourg.» Hamon offre aussi une approche plus sociale de la politique de gauche, alors que son rival est plus centré sur l'aspect économique. Mais malgré tous leurs efforts et même ceux des militants socialistes il est peu probable qu'ils arrivent à éliminer François Hollande qui malgré son bilan catastrophique et son impopularité record reste le seul à gauche à avoir la crédibilité d'un chef d'État. F. M.

Chibok

Boko Haram diffuse une nouvelle vidéo de supposées lycéennes



Boko Haram a diffusé hier une vidéo de jeunes filles présentées comme des lycéennes enlevées par le groupe jihadiste nigérian en avril 2014 à Chibok, dans le nord-est du Nigeria, affirmant que certaines étaient encore vivantes et que d'autres avaient été tuées dans des raids aériens.

«Ils devraient savoir que leurs enfants se trouvent encore entre nos mains», a déclaré un homme au visage masqué par un turban sur une vidéo d'une durée de 11 minutes et postée sur YouTube. On y voit notamment des jeunes filles portant des voiles assises par terre et d'autres debout à l'arrière-plan. «Une quarantaine de ces filles ont été mariées conformément à la volonté d'Allah»,

ajoute cet homme sur la vidéo. «D'autres ont été tuées dans des bombardements aériens», poursuit-il. L'insurrection sanglante de Boko Haram a fait plus de 20.000 morts au Nigeria depuis 2009. Le groupe jihadiste a également enlevé plusieurs milliers de femmes, d'enfants et de jeunes hommes, enrôlés de force. Parmi ces femmes et ces filles, certaines ont été transformées en esclaves sexuelles et domestiques, et parfois même forcées à combattre, ou à mener des attentats suicide.

Les 276 adolescentes de Chibok avaient été enlevées dans le lycée public pour filles de cette ville le 14 avril 2014. Ce kidnapping sans précédent avait

provoqué une vague d'indignation au Nigeria et dans le monde entier.

Au cours de l'année 2015, l'armée nigérienne a annoncé avoir libéré des centaines de personnes et des enfants, kidnappés par Boko Haram, mais les lycéennes de Chibok ne figuraient pas parmi elles. En mai dernier, Amina Ali, l'une des lycéennes enlevées à Chibok, avait été découverte par des milices locales et par l'armée dans une zone encore contrôlée par Boko Haram dans l'État de Borno. Le retour de cette lycéenne avait représenté une rare lueur d'espoir dans le calvaire des captives de Chibok.



Festival national de la musique diwane

Douze troupes en compétition à Béchar

■ La musique diwane s'impose ces derniers temps mettant en avant des artistes talentueux. En effet, le festival national dédié à cette musique nous offre chaque année le plaisir de découvrir de nouvelles voix ainsi que de nouveaux rythmes. L'édition 2016 de ce festival est prévue du deux au six septembre prochain avec douze troupes des différentes régions du pays. La nouvelle édition de cet événement culturel et artistique sera marquée par la célébration du dixième anniversaire du festival.

Par Abia Selles

Le festival national de la musique diwane est de retour et il célèbre cette année sa dixième année d'existence. Cet événement qui s'impose d'une année à l'autre comme un événement phare offre aux amoureux de cette musique ancestrale le plaisir de découvrir de nouvelles voix ainsi que de nouveaux rythmes. Des textes nouveaux porteurs de messages sociaux, humains et éducatifs sont aussi proposés au public. Pour cette dixième édition, douze troupes de musique diwane traditionnelle, de différentes régions d'Algérie seront en compétition du deux au six septembre prochain à Béchar. Après des présélections, les diwane de l'ouest, qui avaient dominé la compétition des trois dernières années, se sont taillés la part du lion avec 7 troupes en lice dont «Tourath Gnawa» d'Oran, «Ahl Diwan» de Mascara, «Ouled Sidi Blel» de Relizane ou encore «Forsane El Qâada» de Sidi Bel-Abbès. Le



festival qui accueillera également des troupes locales et deux groupes de la scène musicale oranaise, «Démocratiz» et «Les Jaristes», se déroule au complexe sportif «18-Février» de la ville.

La région nord-sahara est également représentée dans la compétition avec la participation

de «Dendoun Sidi Blel» de Ghardaïa et «Hna Mselmine» de Nâama, tous deux primés en 2013, aux côtés de la troupe «Banga» de Ouargla et la troupe de l'école de Kenadsa (Béchar).

Pour l'édition 2016, le festival met à l'honneur le diwane au féminin en accueillant, hors compétition, Hasna El Becharia

et Nora Gnawa. Un master class entre plusieurs troupes locales de diwane est également au programme.

Des conférences sur le thème de «Culture, musique et développement» sont également au programme avec la participation de la chercheuse en socio-anthropologie de la musique, Kamelia

Berkani, qui abordera «La musique en tant que facteur de développement» ou encore l'universitaire Lahcen Torki qui évoquera la musique comme «facteur de relance du tourisme».

La présidente de l'association «Sauver l'Imzad», Farida Sellal, évoquera, pour sa part, l'expérience de son organisation, alors que des journalistes devront aborder «le rôle des médias dans la promotion du patrimoine culturel» et l'«impact culturel et économique» du festival sur la région de Béchar. Il est à noter que les noms des lauréats de cette édition seront annoncés avant la clôture officielle de l'événement et ils participeront au festival international de la musique Diwane. **A.S.**

Festival de musiques de transe au Maroc

«Lemma Becharia» et Linda Bougherara à l'affiche

L'Algérie sera l'invitée d'honneur du quatrième Festival international de la hadra féminine et musiques de transe qui se tiendra du dix-huit au vingt août dans la ville marocaine d'Essaouira, a-t-on appris auprès des organisateurs. La troupe féminine de musiques traditionnelles de la région de la Saoura, «Lemma Becharia», et la plasticienne algérienne Linda Bougherara représenteront l'Algérie lors de cette manifestation. Lors de ce festival dédié à la musique soufie, Lemma Becharia, formée par la chanteuse Souad Asla, partagera la scène de cette ville,

célèbre pour son festival gnawa, avec des troupes marocaines, égyptienne, britannique ou encore américaine. Cette troupe assurera une première représentation lors de la soirée inaugurale du festival et un second passage, en fusion, avec l'ensemble locale «Haddarates Souiryattes» pour le spectacle de clôture. La plasticienne Linda Bougherara exposera, pour sa part, une collection intitulée «Entre terre et mer» au musée de la ville qui abritera également un hommage au dramaturge, comédien et metteur en scène marocain, Tayeb Seddiki, disparu en février

2016. Fondée en 2015 par Souad Asla, «Lemma Becharia» est le fruit d'une résidence de création organisée à Taghit afin de rassembler les chants et musiques traditionnels transmis oralement et qui sont menacés de disparition. Jouant du bendir, du tbel, des karkabou, la formation, composée d'une dizaine de chanteuses et musiciennes, dont la doyenne est âgée de plus de 80 ans, propose un spectacle alliant plusieurs styles dont El «Ferdâ» féminine et le diwan, mais aussi des chants traditionnels des «Zeffanates» et «Djebbaryates». **L.B.**

En hommage aux Jeux olympiques

Eduardo Kobra peint une fresque murale de plus de 200 mètres

Pas de record olympique cette fois-ci, mais un beau record tout de même. Le street-artist brésilien Eduardo Kobra s'est lancé dans l'élaboration d'une immense fresque murale dans la ville hôte des Jeux olympiques, en passe d'être reconnue comme la plus grande jamais réalisée.

L'artiste vient de terminer de recouvrir de couleurs vives plusieurs murs entiers dans la ville de Rio de Janeiro. Son œuvre est intitulée «Etnias», c'est à dire «Ethnicités», et représente plusieurs visages humains,

comme des symboles des peuples indigènes de chaque continent. L'idée lui serait venue en regardant les cinq anneaux olympiques, de cinq couleurs différentes. Les peuples représentés sont les Mursis d'Éthiopie, les Karens de Thaïlande, les Tapajos du Brésil, les Samis d'Europe et les Huli de Papouasie Nouvelle Guinée.

Kobra espère que cette création deviendra bientôt la plus grande imaginée par un seul et même artiste. Il en a dessiné chaque détail, mais quatre autres personnes l'ont

aidé à la peindre. L'équipe a travaillé plus de douze heures par jour pendant les deux derniers mois pour la terminer. En tout, l'œuvre occupe plus de 3 000 mètres carrés de mur, quand celle qui détient le record actuel n'en recouvre que 1600. Un immense hymne à la différence, à la tolérance, qui colle tout à fait à l'esprit des JO, et qui illuminera pour longtemps les pierres de la ville, bien après le départ des délégations sportives. **M.K.**

Cinéma

Décès de l'acteur Kenny Baker

Kenny Baker, l'acteur britannique célèbre pour avoir incarné le petit robot R2-D2 dans le film «La guerre des étoiles», est mort samedi à l'âge de 81 ans, a annoncé sa famille, citée par le journal «The Guardian». Baker, qui mesurait à peine plus d'un mètre, souffrait depuis un certain temps de problèmes pulmonaires, a précisé sa nièce Abigail Shield. «Il était très malade ces der-

nières années et nous attendions cette issue fatale», a-t-elle ajouté. Un des neveux de Kenny Baker, qui s'occupait de lui, l'a trouvé mort samedi matin. «Nous sommes tous très fiers de ce qu'il a accompli dans sa vie, (...) de tout le bonheur qu'il a apporté à travers le monde», a confié Abigail Shield. Kenny Baker a joué le rôle du petit robot facétieux et siffleur R2-D2 dans le «Star Wars» original, en

1977, et dans les cinq films suivants de la série. Son nom a aussi été cité l'année dernière au générique du septième épisode, «Le réveil de la force», et il avait assisté, en fauteuil roulant, à sa première européenne à Londres en décembre dernier.

Le nouvel épisode à venir, «Rogue One» (rebelle), doit sortir en décembre prochain. **R.C.**

RENDEZ-VOUS CULTURELS

- Centre culturel Mustapha Kateb
- Jusqu'au 5 septembre : Exposition collective d'artisanat
- Centre des Conventions d'Oran
- 18 août : Le rappeur l'Algérino sera en concert
- Musée d'art moderne et contemporain d'Alger (Rue Larbi-Ben-M'hidi, Alger)
- Jusqu'à la fin du mois d'août : Exposition «Genèse II, une collection qui s'agrandit» avec des œuvres de Issiakhem, Khadda, Chegrane, Mokrani et autres
- Galerie de l'hôtel Sofitel (El-Hamma, Alger)
- Jusqu'au 6 septembre : Exposition de peinture «Couleurs d'Algérie» de l'artiste Khelifa Sultane Hakim.
- Ezzou'Art Galerie
- Jusqu'au 19 août : Exposition «Acte de la vie quotidienne» de l'artiste plasticien Abdellah Belhimer.
- Espanade de Sidi-M'hamed (Oran)
- Jusqu'au 20 août : Manifestation «Les Journées culturelles du Sud». Soirées artistiques avec la participation des groupes Takouba, Tindi, Takoumba et Imzad Guittar. Expositions quotidiennes et vente de bijoux traditionnels.
- Salle Ibn Khaldoun
- Du 15 au 18 août à 14h Projection de Tortu Ninja II
- Du 15 au 18 août à 21:30 Projection du long-métrage Suicide Squad
- Bastion 23 à Alger
- 18 août : Le groupe «Vibrations Gnawa» anime un concert de musique gnawa alliant styles algérien et marocain.

Coup-franc direct

Ces joueurs sous pression

Par Mahfoud M.

Les internationaux algériens évoluant à l'étranger sont, pour la plupart, dans une situation difficile et stressante. Ils espéraient changer d'air et signer des contrats plus intéressants. Cela est le cas notamment de Slimani, Ghezal, Mahrez et Soudani, alors que Brahimi est lui poussé vers la sortie. Cette situation pousse certains à aller au clash avec leur club employeur, comme cela a été le cas avec Slimani qui a souhaité être dispensé d'une séance d'entraînement et Soudani qui a refusé de négocier une prolongation de contrat avec le Dynamo. Certes, ces joueurs sont sous pression car ils souhaitent évoluer et aller de l'avant, eux qui estiment qu'il est de leur droit de faire mieux que leurs aînés, qui n'étaient pas logés à la même enseigne. Toutefois, ils se doivent d'être plus raisonnables et de penser vraiment à leur avenir qui passe par une transition sans casse, car cela ne les aidera pas d'entrer en conflit avec leurs employeurs qui risquent de les bloquer et de rendre leur tâche plus difficile, sachant que chacun essaye de trouver son compte et que même ces clubs sont dans leurs droits de trouver un arrangement financier qui les satisfait aussi. Cela se passe de cette manière dans les clubs européens qui ne cèdent pas facilement devant leurs joueurs et qui estiment qu'il est de leur droit d'exiger une contrepartie financière pour leur transfert.

M. M.

Coupe de la Confédération (5^e journée) Le MOB perd et stagne

LE REPRÉSENTANT algérien, le MO Béjaïa s'est incliné samedi à Dar es Salaam face aux Tanzaniens de Young Africans 1-0 (mi-temps 1-0), en match comptant pour la 5^e journée (Gr. A) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération (CAF). L'unique but de la partie a été inscrit par le Burundais Tambwe Amissi à la 3^e minute de jeu. A l'issue de ce résultat, le MOB stagne à la 3^e place au classement de son groupe avec 5 points alors que les Young Africans signent leur premier succès depuis le début de cette phase. Les Ghanéens de Medeama (2^e, 5 points) qui affronteront dimanche les Congolais du TP Mazembe, déjà qualifiés, auront une occasion de distancer de trois longueurs les Béjaïois. Lors de la 6^e et dernière journée prévue le 23 août, le MOB accueillera Medeama dans un match décisif pour le passage au dernier carré, alors que les Young Africans défieront le TP Mazembe.

Basket-ball/Championnat arabe des clubs (dames) Le GS Pétroliers et HD Marine à pied d'œuvre à Amman

LES BASKETTEUSES algériennes du GS Pétroliers et d'Hussein-Dey Marine se sont envolées samedi pour Amman, afin de prendre part au championnat arabe des clubs champions (dames), qui débute mardi dans la capitale jordanienne. Outre le GSP et HDM, cette 19^e édition, qui s'étalera jusqu'au 24 août, verra la participation de six autres clubs que sont : Chabab el Fahisse (club organisateur), Club Orthodoxe de Jordanie, el Sayd et le Club olympic d'Egypte, Hops du Liban et l'AS Djemal de Tunisie. Le tirage au sort de la compétition se déroulera lundi en présence des représentants des huit clubs participants, a indiqué

le club organisateur sur sa page Facebook, ajoutant que la cérémonie d'ouverture est prévue mardi soir. Lors de la dernière édition du championnat arabe des clubs champions, disputée au Caire en octobre 2015, le GS Pétroliers avait terminé à la 3^e place après sa victoire en match de classement face au club de Nabeul (Tunisie) sur le score de 62 à 58. Le trophée avait été remporté par Erriyadi du Liban face à el Sayd (Egypte) sur le score de 70 à 50. Les basketteuses du GS Pétroliers ont été sacrées championnes d'Algérie de la saison 2015-2016, alors que celles d'Hussein-Dey Marine ont remporté la Coupe d'Algérie.

JO-2016/Boxe

Flissi : «Il manque à mon palmarès une médaille olympique»

■ Le boxeur Mohamed Flissi, dernier pugiliste algérien à entrer en lice en huitièmes de finale du tournoi des jeux Olympiques 2016 contre le Bulgare Daniel Asenov lundi au Riocentro, est bien décidé à décrocher le podium olympique, seule médaille qui manque à son palmarès après l'argent et le bronze remportés lors des championnats du monde 2013 et 2015.

Par Riad D.

«Après les médailles d'argent et de bronze obtenues lors des deux derniers championnats du monde, il manque à mon palmarès une médaille olympique. Je vais batailler dur pour réaliser ce rêve et atteindre cet objectif que toute l'Algérie attend de moi. Ce sera difficile, mais je suis décidé à faire le maximum pour faire plaisir au peuple algérien», a déclaré Flissi à l'envoyé spécial de l'APS à Rio de Janeiro.

Flissi, qui participe aux Jeux Olympiques pour la seconde fois après ceux de 2012 où il avait quitté la compétition dès le premier tour, a beaucoup appris de son échec londonien. «Je me sens bien, j'ai acquis un capital-expérience intéressant notamment lors de ma première participation aux Joutes de Londres. Je vais prouver que Flissi a bien grandi et mûri. Je vais le démontrer à Rio de Janeiro», a-t-il souligné. Le meilleur athlète algérien de 2015 selon le sondage annuel de l'APS, devra bien gérer la pression qui ne cesse de monter crescendo à l'approche de son combat, surtout que les espoirs de médailles en boxe reposent sur lui et Abdelhafidh Benchebla après l'élimination en série des



Ph. > D. R.

six autres qualifiés. «C'est vrai, il y a une certaine pression mais comme tout athlète de haut niveau, il faut savoir la gérer. Je suis conscient de ce qui m'attend à Rio, j'espère que tout va bien se passer et être à la hauteur de la confiance des responsables. Le Comité olympique et le ministère de la Jeunesse et des Sports ont mis à notre disposition tous les moyens de préparation nécessaires pour nous concentrer uniquement sur la compétition», a affirmé Flissi. En prévision du rendez-vous de Rio, Flissi, à l'instar des sept autres boxeurs qualifiés, ont effectué un stage aux USA qui leur a permis de bien travailler. «Lors de ce stage effectué au Colorado, les

boxeurs se sont beaucoup dépensés. Nous avons également acquis de l'expérience. La participation à des Olympiades constitue le rêve de chaque athlète», a-t-il dit. En quête de médaille olympique depuis Athènes 2004, la boxe algérienne mise beaucoup sur Flissi pour renouer avec les podiums des JO. «Je suis confiant malgré la difficulté de notre mission. Le plus important est de voir la boxe algérienne retrouver le podium olympique après plusieurs années de vaches maigres, quel que soit le nom du boxeur qui va briller à Rio. Nous sommes un groupe soudé qui travaille pour un seul objectif, le podium olympique», a conclu Flissi. R. D.

Lutte

Le DEN Houes avoue la difficulté de la tâche

Le Directeur des équipes nationales (DEN) de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA), Driss Houes a estimé que la mission des trois lutteurs algériens sera «extrêmement difficile» aux Jeux olympiques de Rio de Janeiro 2016. «Notre objectif est d'aller le plus loin possible dans la compétition. Ce sera extrêmement difficile. Les lutteurs algériens ont toujours été éliminés au premier tour lors des précédentes partici-

pations, mais on n'est pas à Rio pour faire de la figuration, les athlètes défendront crânement leurs chances», a indiqué Driss Houes à l'envoyé spécial de l'APS à Rio. Aux jeux de Rio, l'Algérie est représentée par les lutteurs en gréco-romaine, Benaïssa Tarek Aziz (66 kg), Haloui Hamza (98 kg) et Boudjemline Adem (85 kg). Si pour Benaïssa (25 ans) ce sera la seconde participation après les jeux de Londres 2012, pour les deux autres lutteurs, Boudjemline et Haloui, il s'agit de leur première découverte. «Benaïssa participera pour la seconde fois aux jeux, il a acquis une certaine expérience, mais il est encore jeune dans la discipline. L'année dernière, il avait créé la surprise en terminant à la cinquième place au championnat du monde à Las Vegas (USA). Cette année, il est attendu au tournant par ses adversaires», a souligné le DEN. Pour les deux autres jeunes athlètes âgés de 22 ans, ils sont à Rio de Janeiro pour apprendre, selon Driss Houes : «Boudjemline et Haloui sont là pour apprendre, il ne faut pas s'attendre à des miracles. Ce qui est sûr, c'est qu'ils vendront chèrement leur peau. Ils vont combattre et se donner à fond». Avec trois athlètes qualifiés pour Rio de Janeiro, l'Algérie arrive en troisième position au nombre de partici-

pants au niveau africain en lutte, derrière l'Egypte (12 lutteurs) et le Nigeria (8 lutteurs). En prévision du rendez-vous brésilien, la FALA n'a pas lésiné sur les moyens pour permettre aux trois lutteurs de se préparer dans les meilleures conditions à l'étranger. «La fédération a mobilisé tous les moyens nécessaires pour une bonne préparation de nos athlètes pour ce type de compétitions grâce au soutien du Comité olympique et du ministère de la Jeunesse et des Sports. Les athlètes ont suivi un stage de deux mois et demi à l'étranger, ponctué par des tournois», a-t-il précisé. Sous la conduite du staff technique constitué de Boudjedaa et de l'Arménien Robert Assaryen, les lutteurs algériens ont effectué un stage en altitude à Erevan en Arménie, suivi d'un second regroupement en Pologne ponctué par un tournoi international. La préparation s'est poursuivie au Colorado Sprint (Etats-Unis). «Le stage aux USA a été bénéfique, il y a eu beaucoup de sparring-partners venus du Venezuela, des USA et de la Corée du Sud. Ce que j'appréhende le plus, c'est l'aspect psychologique des athlètes avant le début de la compétition, c'est le rôle des entraîneurs», a souligné le DEN.

Félicitation!!!

Tous mes vœux de bonheur

KARIM RAMI et SOUHILA FEKRACHE ont convolé en justes noces, samedi 13 août 2016. Un mariage mémorable, ayant fait le bonheur de leurs familles et de tous les habitants du village Ait Bouali (Beni Douala). A cette occasion, les parents, les frères et sœurs, les proches et tous les amis souhaitent au nouveau couple une vie conjugale pleine de joie, de réussite et beaucoup d'enfants.



Meilleurs vœux à Karim et Houla

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Après une opération de sauvetage réussie à Souk El Tnine/Béjaïa

Un élément de la Protection Civile succombe à une crise cardiaque



veillants de baignade, nommé Bendjider Fayçal, âgé de 27 ans, de la plage de Souk El Tnine, suite à une opération de sauvetage en mer portée sur un enfant de 14 ans en difficulté, originaire de la wilaya de Biskra, qui était emporté par les vagues, à la plage surveillée Ighzer Leblat, Souk El Tnine, lit-on dans le communiqué

LES SERVICES de la communication de la Protection civile ont déploré le décès du surveillant de baignade à Béjaïa suite à une opération de sauvetage d'un noyé le 13 Août 2016. Nos secours ont évacué en extrême urgence, un de nos sur-

parvenu à notre rédaction. Une fois l'opération de sauvetage réussie le surveillant a été pris d'un malaise cardiaque et est décédé au poste de secours de la Protection civile, après une longue tentative de réanimation effectuée par nos agents.

Survenue dans un train au nord-est de la Suisse Six blessés dans une attaque au couteau

SIX PERSONNES ont été blessées dans une attaque au couteau survenue samedi après-midi dans un train près de Salez, dans le nord-est de la Suisse, selon une source policière. «Armé d'un couteau au moins, un jeune suisse a mis le feu dans un train, à l'aide d'un liquide inflammable et poignardé des passagers. Des dizaines de passagers se trouvaient à bord du train au moment de l'attaque», affirme la source. Les victimes, un jeune de 17 ans, un homme de 50 ans, trois femmes âgées de 17 et 43 ans, ainsi qu'un enfant de 6 ans, présentent des brûlures et des blessures au couteau, selon la même source, ajoutant que l'auteur a été, lui aussi, blessé dans l'incident. Les policiers, les pompiers et trois hélicoptères sont intervenus pour les secours. La gare de Salez a été temporairement fermée. Une enquête est en cours pour déterminer les motifs de l'auteur de cet incident.

Lutte antiterroriste à Boumerdès Des canons de confection artisanale et trois bombes détruits

CINQ CANONS de confection artisanale et trois bombes ont été détruits samedi lors d'une opération de ratissage, menée par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) à Boumerdès, a indiqué avant-hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et au cours de l'opération de ratissage menée par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) au niveau de la forêt de Sidi Ali Bounab, wilaya de Boumerdès 1^{re} Région militaire (RM), cinq canons de confection artisanale et trois bombes ont été découverts et détruits le 13 août 2016», précise le MDN. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé à Rélizane, 2^e RM, un narcotrafi-

quant à bord d'un véhicule touristique, en possession de 25,5 kilogrammes de kif traité». En outre, un détachement de l'ANP, relevant du secteur opérationnel de Tindouf, 3^e RM «a saisi une autre quantité de 14,5 kilogrammes dissimulée à bord d'un véhicule tout-terrain». A Hamraia, wilaya d'El Oued, 4^e RM, un autre détachement de l'ANP «a intercepté un contrebandier à bord d'un camion chargé d'une quantité de 36 quintaux de tabac». Par ailleurs, trois immigrants clandestins de différentes nationalités africaines «ont été appréhendés par un détachement de l'ANP à Ghardaïa, 4^e RM, alors que trois marocains ont été arrêtés par les éléments des Gardes-frontières de Bab El-Assa, dans la wilaya de Tlemcen, 2^e RM», a rapporté également la même source.

Un avion Air Algérie fait demi-tour à cause d'une porte ouverte



Djalou@hotmail.com

Père de la Révolution cubaine

Fidel Castro fête ses 90 ans

■ Admiré, critiqué et désormais à la retraite, Fidel Castro, entré dans les livres d'histoire en menant la Révolution cubaine, a fêté avant-hier ses 90 ans dans une île en plein rapprochement avec les Etats-Unis.

Par Lynda N.

Aucune cérémonie officielle n'est prévue pour marquer l'anniversaire du «Comandante» même si une visite de son principal allié dans la région, le Vénézuélien Nicolas Maduro, n'est pas à exclure. Et le président russe Vladimir Poutine a souhaité «bonne santé, longévité, vitalité et prospérité» à son «cher ami» cubain. Depuis des semaines, une multitude d'affiches à son image à travers l'île rendent hommage à l'un des hommes les plus influents et controversés du XX^e siècle. Pour des millions de Cubains, Fidel Castro restera l'homme qui a instauré un régime socialiste à Cuba, qui a apporté santé et éducation gratuites à des millions de Cubains, en grande majorité pauvres. «Pour la majorité des Latino-Américains, Fidel Castro représente la résistance héroïque à l'hégémonie américaine», souligne Peter Hakim, du think tank Dialogue Interaméricain à Washington. Sa dernière apparition en public, le 19 avril pour la clôture du Congrès du parti communiste cubain, l'a montré assis, en sur-



vêtement bleu, admettant la voix tremblante: «Bientôt j'en aurai fini comme tous les autres. Notre tour viendra à tous». Actuellement aux commandes du pays, son frère Raul a lancé une ouverture progressive au travail privé et aux investissements étrangers. Il a également entamé le rapprochement diplomatique historique en 2015 avec les Etats-Unis. Une réconciliation pour laquelle le père de la révolution cubaine ne s'est publiquement pas opposé mais il est resté ferme dans ses critiques:

«Nous n'avons pas besoin que l'empire nous fasse cadeau de quoi que ce soit», écrivait-il en mars, une semaine après la visite du président Barack Obama. Une position que Fidel Castro ne manquera pas rappeler dans un article paru avant-hier intitulé «L'anniversaire» publié dans la presse d'Etat, il a critiqué Barack Obama, lui reprochant d'avoir manqué de «hauteur de vue» lors de sa visite historique à Hiroshima, estimant qu'il aurait dû présenter des excuses.

L. N./Agences

Tizi Ouzou

Les accidents de la route en hausse en juillet

LE GROUPEMENT de la Gendarmerie nationale de Tizi Ouzou a indiqué, hier, qu'au cours du mois de juillet dernier, 67 accidents de la route ont été enregistrés causant le décès de 14 personnes et des blessures à 116 autres. Le chiffre est en hausse par rap-

port à la même période de l'année écoulée durant laquelle 50 accidents ayant fait 8 morts et 96 blessés avaient été recensés. Selon le même corps constitué, des mesures de lutte contre la criminalité routière ont été prises cet été à Tizi Ouzou en intensifiant le

contrôle sur les principaux tronçons routiers de la wilaya comme les RN 12 et 24. Et ces contrôles ont permis de saisir quelque 564 permis de conduire pour plusieurs infractions au code de la route.

Hamid M.